

LE CANADA

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OSCAR McDONELL, Directeur.

9eme ANNEE, No. 236.

OTTAWA, MERCREDI 25 JANVIER 1888.

LE NUMERO: 2 CENTS.

LE CANADA
FONDÉ EN 1879
Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....\$4.00
" en dehors de la ville.....3.00
EDITION HERBOMADAIRE
Un an.....\$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAU ET ATELIERS
118 rue St. Patrick
414 et 416 rue Sussex.
LE CANADA
Ottawa 25 Janv. 1888

MM. Dickason et Powell ont été mis en nomination aujourd'hui à Bell's Corner. Sir John A. Macdonald était présent et a prononcé un discours sans se déclarer ni pour l'un ni pour l'autre. L'assemblée a paru être en majorité pour M. Powell.

Le club des jeunes conservateurs de Québec organise une grande démonstration publique, à laquelle sont invitées spécialement toutes les notabilités du parti. Les questions importantes récemment introduites dans la politique form rent le thème sur lequel les orateurs seront appelés à parler. Si nous sommes bien informés, la démonstration aura un caractère grandiose et devra promouvoir d'une façon notable les intérêts du parti dans la province de Québec et particulièrement dans le district de Québec.

La république argentine avec laquelle le gouvernement fédéral vient de nouer des relations commerciales, a une population de cinq millions d'âmes et son commerce se développe d'année en année. Ses importations s'élevaient à \$92,221,969, et ses exportations à \$82,389,507. Le Canada pourrait lui fournir les articles suivants: le sucre, le papier, les instruments agricoles, le fer, le fromage, le cuir, etc.

Ces divers articles représentent une somme d'environ cinquante millions de piastres. Si nous en croyons le "Mail", la province de Québec serait la plus malheureuse de toutes les provinces de la confédération canadienne, et la principale cause de son malheur serait le clergé catholique, qui lui coûte trop cher. Nous avons souvent dit au "Mail" qu'il était aveuglé par son fanatisme, et plus d'une fois, aussi, nous avons fait voir que les habitants d'Ontario n'étaient pas plus heureux que les habitants de la province de Québec.

"Insurance and Finance Chronicle" nous fournit un argument péremptoire à l'appui de cette proposition en nous donnant un tableau indiquant la dette hypothécaire respective des deux provinces en question. Voici ce tableau:

| ONTARIO. | QUÉBEC. |
|------------------------------------------------------|---------------|
| Valeur de la propriété hypothéquée.....\$300,000,000 | \$350,000,000 |
| Hypothèques.....275,000,000 | 30,000,000 |

Si ce tableau est exact, la propriété dans l'Ontario serait hypothéquée à environ trente-quatre pour cent de sa valeur, et à huit pour cent seulement dans la province de Québec.

Or, il nous semble que le plus heureux n'est pas celui qui est le plus endetté. S'il en était autrement, nous recommanderions à nos nationaux de s'endetter davantage pour être heureux comme le sont les nationaux du "Mail".

L'EMPRUNT DE QUÉBEC.
Rien de plus superbe que "l'Electeur", le principal organe de l'honorable M. Mercier, dans un article qu'il publie sur le dernier emprunt provincial de Québec. Nous avons lu cet article dans le "Courrier Fédéral" d'hier, et nous ne saurions à répondre à ce confrère; mais nous nous apercevons que la rédaction du "Courrier" n'a fait qu'emprunter cet article sans donner crédit à qui de droit, et que c'est à "l'Electeur" que nous avons affaire. Cet article est aussi trompeur que la plupart des écrits de notre confrère français d'Ottawa, qui ne voit plus rien de rouge, qui ne trouve plus rien de bon dans le parti conservateur, ou, pourtant, son rédacteur a été créé et mis au monde.

Revenons à "l'Electeur" et à l'emprunt de son chef, M. Mercier. "l'Electeur" a le toupet de dire que cette opération financière sauve à la province de Québec plus d'un million de piastres par l'habileté avec laquelle il a été contracté, et il annonce, de plus, à ses lecteurs que ce sont "ses informations particulières, qui lui permettent de leur faire part de cette bonne nouvelle."

Cette affirmation n'est, cependant, qu'un mensonge; ou plutôt, il y a autant de mensonges dans cette affirmation qu'il y a de piastres. Un simple mensonge à la fois pour un organe rouge, ça ne contente pas les avides du parti, c'est un million de mensonges d'un seul coup qu'il faut leur servir. Mais pas de reproche à "l'Electeur", qui connaît mieux son monde que nous.

L'article du confrère a, cependant, un mérite pour nous. Il parle officiellement. Notre confrère est autorisé, ayant l'oreille des ministres provinciaux de Québec, et il doit connaître au juste l'opération financière, qui vient d'être faite par le Crédit Lyonnais.

Voici ce qu'il affirme d'après ses informations particulières: "Le gouvernement, dit-il, a vendu l'emprunt de \$3,500,000 au Crédit Lyonnais, une des plus grandes maisons de France, à quatre-vingt-dix-neuf cents dans la piastre. Mais en tenant compte des frais d'émission, de change, de banque et de timbres, on calcule que le produit sera de 96 et 97, dit-on 96.50 par \$100.00 versés dans le trésor. C'est un succès inespéré et sans précédent, dont nous devons féliciter sincèrement l'hon. trésorier provincial, et le gouvernement de Québec."

Il n'y a donc plus de doute sur le taux obtenu par M. Mercier pour son emprunt de \$3,500,000. "l'Electeur" admet qu'il n'est pas même aussi avantageux que le disaient les premières dépêches. Celles-ci annonçaient que la négociation avait été faite au pair, et "l'Electeur" reconnaît que l'emprunt a été négocié au-dessous du pair, à 96 1/2 pour cent.

Or, dans le même temps, un égal montant a été emprunté par la compagnie du Pacifique avec première hypothèque sur son embranchement d'Albana, et cette compagnie a obtenu 98 1/2 pour cent. Il est vrai qu'elle paie 5 pour cent d'intérêt sur cet emprunt, c'est-à-dire 1 pour cent de plus qu'il n'est payé sur l'emprunt-Mercier. Mais il y a 2 pour cent de différence sur le prix de vente, ou l'escompte. L'emprunt Mercier est à 96 1/2 pour cent et l'emprunt du Pacifique est à 98 1/2.

Il reste donc une marge de 1 pour cent en faveur de ce dernier emprunt. Et puis, comme nous l'avons déjà fait observer, la compagnie du Pacifique est une entreprise nouvelle, qui n'a pas encore eu le temps d'établir son crédit, tandis que le crédit de la province Québec est établi depuis longtemps.

"l'Electeur" ne manque pas de nous faire des comparaisons avec les autres emprunts de la province de Québec depuis 1874. Il est vrai que ces emprunts sont moins avantageux; mais cela est dû au fait que ces emprunts ont été contractés lorsque le marché monétaire était plus resserré qu'il ne l'est aujourd'hui. Ce n'est pas avec ces emprunts que M. Mercier devait compter, mais avec l'état présent du marché. "l'Electeur", pour être juste dans ses comparaisons, devrait considérer les emprunts effectués à peu près dans le même temps que l'emprunt-Mercier. Comment explique-t-il les conditions plus avantageuses de l'emprunt du Pacifique, dont nous venons de parler? Il aurait aussi une bonne comparaison à faire avec le dernier emprunt de Victoria, que nous avons déjà signalé. Cette colonie, plus pauvre que la province de Québec, a négocié à 109 pour cent, soit 9 pour cent de plus que l'emprunt-Mercier.

Voilà comment "l'Electeur" tâche de tromper ses lecteurs en leur disant que son chef vient de sauver un million à la province de Québec, lorsqu'il lui a virtuellement fait perdre des centaines de mille piastres.

L'AFFAIRE DE L'EAU AU PIN ET LA VENTE-ROWE
"l'Electeur" explique ces deux affaires comme suit. "Il a été publié, dans l'Electeur" d'hier, une dépêche assez injuste pour l'assistant commissaire des terres de la Couronne, M. Eugène E. Taché. Comme d'ordinaire, d'ailleurs, cette dépêche a été insérée dans notre journal, sans connaissance de la rédaction, étant resté trop tard dans la nuit pour lui être symétrique.

Nous tenons en conséquence à rectifier les faits présentés sous une fausse couleur dans cette reproduction d'un de nos confrères d'Ottawa. "Disons d'abord que la dépêche confond deux affaires absolument distinctes et tout à fait étrangères l'une à l'autre. La concession a été faite à M. Louis H. Taché, s'applique à une île située en bas du pont des chaudières; elle a été faite par l'honorable M. Garneau, en date du 26 août dernier, par acte devant maître Ph. Huot. La vente faite à M. George Rowe s'applique au contraire à un lot de grève situé en haut du pont des chaudières; elle a été décidée par l'honorable M. Garneau et conclue par l'honorable M. Turcotte dans le cours de janvier courant.

"Maintenant, quant à la part prise par l'assistant-commissaire, M. Taché, dans cette affaire, nous nous sommes assurés que M. Taché a refusé d'agir parce qu'il aurait eu à traiter avec son parent, M. Louis H. Taché; c'est l'honorable M. Garneau lui-même, qui s'est occupé de cette transaction, à toutes ses phases, depuis le rapport des experts du gouvernement jusqu'à la signature du bail à M. L. H. Taché, le concessionnaire.

UN BANQUET A SIR ADOLPHE.
Le "Canadien" a pris l'initiative pour offrir à Québec un grand banquet à Sir Adolphe Caron. En soumettant cette idée, il fait l'éloge de Sir Adolphe, éloge, qui est certainement très mérité et auquel souscrivait tout le parti conservateur.

Sir Adolphe, dit notre confrère, a donné la mesure de sa valeur administrative lors de la rébellion en organisant en quelques heures pour ainsi dire la campagne, à l'une des saisons les plus difficiles de l'année. Son département, conduit d'une manière irréprochable, ne laisse pas de prix à la critique.

Si la large hospitalité est connue. Sous des dehors conciliants, affables, il cache une ténacité peu commune. Il a beaucoup de savoir-faire politique et n'a pas peur de la bataille. Il est de ceux qui acquiescent tous les jours, parce qu'ils ne s'imaginent pas tout savoir.

LA QUESTION DE L'EAU.
Le Conseil de ville d'Ottawa, à sa séance d'avant-hier, a rejeté les recommandations du comité de l'aqueduc, dont nous avons déjà parlé. Le comité avait recommandé l'achat de 5000 litres pour les poser aux robinets de l'aqueduc dans chaque maison, et il avait de plus recommandé l'extension du tuyau de l'aqueduc jusqu'au chenal nord, au-dessous du pont du Pacifique, pour mettre la source de notre aqueduc hors la portée des égouts de Rochesterville et de Mechanicville. Ces recommandations ont été rejetées après un débat assez animé. MM. Gordon, Cox, Monk, McVeity, Borhwick, O'Leary, Adam, Darocher et Henderson ont voté pour le rejet, et M. Hutchison, Erratt, Honey, Laverdure, Bingham et Roger ont voté pour les recommandations.

La majorité a cru que les recommandations du comité coûteraient inutilement à la ville une cinquantaine de mille piastres, et elle appuie sa manière de voir sur le désaccord qui existe entre les spécialistes, chargés d'analyser l'eau que l'on boit à Ottawa. Les uns disent que cette eau, sans être pure, ne contient aucune impureté propre à causer des maladies; d'autres prétendent le contraire. En présence de ce désaccord, il ne reste qu'une chose à faire avant de s'engager dans de nouvelles dépenses pour améliorer notre aqueduc, c'est de continuer les études sur la qualité de l'eau.

Ce raisonnement ne manque pas de force; mais le conseil-de-ville se trompe certainement s'il croit que sa tâche ne va pas plus loin. Il y a des faits constatés, dont personne ne conteste l'exactitude et la gravité au point de vue de l'hygiène publique. C'est le drainage défectueux de la ville, c'est le défaut de tuyaux de renvoi dans un grand nombre de maisons, et les mauvaises exhalaisons, qui en résultent durant les chaleurs de l'été.

Il n'y a pas besoin d'être grand chimiste pour constater ce fait. Que le conseil de ville fasse donc visiter chaque maison, et qu'il avise au plus vite aux moyens de remédier à cet état de choses. Nous sommes très surpris que le débat d'avant hier n'ait pas touché à ce point, qui saute aux yeux de moins clairvoyants.

B. G.

Pour les Fêtes
Couteaux
Fourchettes,
Cuillères,
Couteaux à décapier,
Cabarets,
Patins,
Traineaux,
Toboggans.

NOUVELLES Marchandises!
38 Balles de cotons jaunes.
10 Caisses de cotons blancs.
3 Caisses d'indiennes foncées.
7 Caisses d'offoie à robes.

C. NEVILLE
ÉPICIER
No. 118 Rue Rideau, Ottawa.
Importe directement ses vins pur et liquors
Entrepôt de l'acier, 87 rue Beaudry.
Ottawa, 10 Nov. 1887-1m

W. O. McKAY,
IMPORTATEUR DE
Vins, Liqueurs, Cigares et Tabac,
AUSSI PROPRIÉTAIRE DE
L'Hotel Richelieu,
Agent pour les Commercants de Bois,
446-448-450, RUE SUSSEX.

W. P. Fitzsimons.
(Fils de feu P. Fitzsimons)
Epicier,
EN GROS ET EN DETAIL
Coin des rues
GEORGE & WILLIAM.
Le jeune Fitzsimons s'attend d'être encouragé par les nombreux amis de son père.

RESTAURANT MEDAS
Carré du Marché by
61 RUE YORK.
Cuisine française.
Vins, Champagne délicieux.
Cigars qualité Extra.
Les repas sont servis à toutes heures, depuis 7 hrs. a. m. à 11 hrs. p. m.
Un Cuisinier de première classe est au service du restaurant.

MIDAS GALLIEN,
Propriétaire,
24 1/2 St-Jim.
Voitures de Place de 1ère Classe
Communication téléphonique en tout temps.
No. 366, rue St. PATRICK, OTTAWA.
GUSTAVE RICARD.

COMMENT FAIRE SAGE DE L'Eau Minérale de St-Leon.
Comme purgatif, prenez d'un à trois litres d'eau avant d'être au lit. Un ou deux verres aux repas agissent très-efficacement contre la dyspepsie. Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs réactifs alternatifs, buvez-en tous les jours; un verre toutes les deux ou trois heures, pour affections chroniques, purifiera votre sang. Comme régulateur naturel, l'Eau de St-Leon s'adapte à toutes les constitutions. Prenez-en assez pour qu'elle agisse comme lég. purgatif. Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers; à vingt-cinq le gallon, en gros et en détail, par la

Compagnie Eau St-Leon
No. 534 1/2 Rue Sussex, Ottawa.
N.B. - Pour la dyspepsie ou l'indigestion, buvez l'Eau après chaque repas, et pour la constipation prenez-la avant de déjeuner.

Aux Hoteliers et Détailliers de Liqueurs en général
JE VEYDS:
Brandy, Bisquit, Dubouché & Co.; en caisse j. oct. (pintes et flacons).
Gin de De Kuyper en j. oct., caisses rouges, vertes et blanches (importation directe).
Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.
Brandy de Hennessy, en caisses (pintes).
Whisky irlandais de Burck's
Whisky écossais de Stewart.
Rhum de la Jamaïque.
Rye de Walker (1883) en caisses et en détail
Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Wors's
Cigares
Soleil agent pour les "Upper X"
En magasin: "My Regard" et "Peg Top"
Bieres et Porter
La plus célèbre de Bass, Dows et McCarthy.
Carlings Malt & Brewing Co.
Toronto Brewing & Malt Co.
Rowie & Bates,
JOHN CASEY,
294 et 296, RUE DALHOUSIE.

BU LUTIN DU JOUR.
CANADA
La date de la grande démonstration conservatrice qui doit être donnée à Québec, a été définitivement fixée au 9 février prochain.

Des nouvelles d'Edmonton disent que les sauvages Pitoukan, sur la Saskatchewan, ont dans une grande misère.

L'honorable M. Lavallée, de Québec, vient de résigner son siège de conseiller législatif.

On se semble avoir mis de côté, pour le moment, à Winnipeg, l'idée d'une dissolution des Chambres.

L'ouverture de la session provinciale à Toronto, s'est faite aujourd'hui sans aucune démonstration militaire.

La Nouvelle-Écosse a extrait, en 1887, de ses mines de charbon 1,624,292 tonnes, contre 1,373,030 l'année précédente.

La commission royale du travail a repris ses travaux hier, à Toronto, sous la présidence du juge Armstrong.

Une dépêche de Hamilton dit que le chemin de fer Northwestern est devenu la propriété du Grand Tronc.

Lord Randolph Churchill doit quitter Berlin vendredi. Avant son départ il visitera le prince Bismarck.

Aux Amateurs Du Sport
Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes à feu, munitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes. Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & HIVING.
Importateurs.
334 Rue Wellington.

AVIS DE DISSOLUTION
Avis est donné que la société, qui existait ci-devant entre H. H. PIGEON, de la cité d'Ottawa, et ARTHUR ALPHONSE PIGEON & CIE., est dissoute depuis le vingtième jour de Janvier courant, le temps fixé pour cette société étant expiré.
Ottawa, 21 Janvier, 1888.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA
KINGSTON, ONT.
Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète et dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquiescer le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le Cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres Fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement Fédéral.

Les examens pour l'administration ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être âgés de dix-huit ans le premier Janvier suivant.

La durée du cours de Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.
Pension et instruction, \$100 par chaque terme, consistant en dix mois de pension.
Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 10 Nov. 1887.

RESUME TELEGRAPHIQUE
(Dépêches de cette après midi)
La France et l'Italie
Paris, 25.—La "France" annonce qu'une rupture est imminente dans les négociations au sujet du renouvellement du traité commercial Franco-Italienne.

Rome, 25.—Leon XIII a refusé de recevoir don Jaime, fils de don Carlos.
Les Nationalistes
Rome, 25.—On croit que les évènements américains ont convaincu le Pape de ne pas condamner les nationalistes Irlandais.

Dublin, 25.—Lord Dufferin a répondu à ses tenanciers Irlandais, qui demandaient une réduction de 40 pour cent, de régler la question avec ses agents.

St Paul, 25.—Madame Wilkins a tenté, hier, une action pour divorce à son mari qu'elle accuse d'avoir cinq femmes vivantes toutes dans cette ville.

Berlin, 25.—Le comte Herbert Bismarck et lord Randolph Churchill se sont rencontrés hier soir à un dîner chez l'ambassadeur Anglais.

Opération peu dangereuse
Berlin, 25.—Les médecins s'accordent à reconnaître comme peu difficile et d'accès nature dangereuse l'opération qui doit pratiquer le Dr McKenzie dans la gorge du prince imperial.

Mourir contre les grèves
Milwaukee, 25.—Les fabricants de bière de cette ville ont notifié leurs employés que le 26 courant tous ceux qui seront membres de l'union No. 9, perdront leur place à moins qu'ils ne consentent à abandonner cette organisation.

Explosion
Londres, 25.—Une terrible explosion de poudre à canon, s'est produite hier à Brest. Onze personnes ont été tuées et 30 sérieusement blessées.

Le gouverneur
Washington, 25.—Joseph Chamberlain lui-même qui a été nommé gouverneur-général du Canada.

Le carnaval
St Paul, Minn., 25.—Le palais de glace est fini depuis samedi; on met la dernière main aux groupes des statues de glace. Les hôtels sont littéralement encombrés d'étrangers. Le programme des fêtes, qui doivent durer dix jours, est des mieux préparés.

Maritime
New York, 25.—Le navire "Hekla" de Copenhague, est arrivé ici.

Triste accident
Streator, Ill. 25.—Deux trains de fret, sur la ligne Santa Fe, sont venus en collision durant la nuit dernière, sur un pont de la rivière Vermilion. Un nommé James Anderson, de Toronto, Ont., chauffeur sur un des trains, s'est tué presque instantanément, en sautant sur la glace.

A propos de Robes
ETOFFES A ROBES
La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassés. Nous avons actuellement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en fait

Détailles a Robes
et il est impossible de concevoir rien de plus complet. Il est superflu d'ajouter que les prix sont des plus avantageux. Si vous désirez épargner de l'argent, ne manquez pas de venir nous faire une visite à beaux heures et vous procurerez ce qu'il y a de mieux à votre choix dans tous les départements d'après nos prix les plus réduits.

GANTS DE KID
De 45 cents, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHÉ
L'établissement par excellence pour la confection de Robes.

Dupuis & Nolin
Ottawa, 10 Nov. 1887-1m

BOYDEN.

LE CANADA

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur.

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

OTTAWA, MERCREDI 25 JANVIER 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS.

9eme ANNEE, No. 236.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, par la ville.....\$4.00

en dehors de la ville.....3.00

EDITION HEROMODAIRE

Un an.....\$1.00

InvARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.

Toutes lettres, correspondances, etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA, ONT.

BUREAU ET ATELIERS

118 rue St. Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 25 Janv. 1888

MM. Dickinson et Powell ont été mis en nomination aujourd'hui à Bell's Corner.

Sir John A. Macdonald était présent et a prononcé un discours sans se déclarer ni pour l'un ni pour l'autre.

L'assemblée a paru être en majorité pour M. Powell.

Le club des jeunes conservateurs de Québec organise une grande démonstration publique, à laquelle sont invitées spécialement toutes les notabilités du parti. Les questions importantes récemment introduites dans la politique forment le thème sur lequel les orateurs seront appelés à parler. Si nous sommes bien informés, la démonstration aura un caractère grandiose et devra promouvoir d'une façon notable les intérêts du parti dans la province de Québec et particulièrement dans le district de Québec.

La république argentine avec laquelle le gouvernement fédéral vient de nouer des relations commerciales, a une population de cinq millions d'âmes et son commerce se développe rapidement. Ses importations s'élevaient à \$92,211,000, et ses exportations à \$82,289,507. Le Canada pourrait lui fournir les articles suivants : le sucre, le papier, les instruments agricoles, le fer, le fromage, le cuir, etc.

Ces divers articles représentent une somme d'environ cinquante millions de piastres.

Si nous en croyons le "Mail", la province de Québec serait la plus malheureuse de toutes les provinces de la confédération canadienne, et la principale cause de son malheur serait le clergé catholique, qui lui coûte trop cher. Nous avons souvent dit au "Mail" qu'il était aveuglé par son fanatisme, et plus d'une fois, aussi, nous avons fait voir que les habitants d'Ontario n'étaient pas plus heureux que les habitants de la province de Québec.

"L'Insurance and Finance Chronicle" nous fournit un argument péremptoire à l'appui de cette proposition en nous donnant un tableau indiquant la dette hypothécaire respective des deux provinces en question. Voici ce tableau :

| Province | Montant |
|----------|---------------|
| Ontario | \$300,000,000 |
| Québec | \$350,000,000 |

Or, il nous semble que le plus heureux n'est pas celui qui est le plus endetté. S'il en était autrement, nous recommanderions à nos nationaux de s'endettier davantage pour être heureux comme le sont les nationaux de "Mail".

L'EMPRUNT DE QUÉBEC.

Rien de plus superbe que "l'Electeur", le principal organe de l'honorable M. Mercier, dans un article qu'il a publié sur le dernier emprunt provincial de Québec. Nous avons lu cet article dans le "Courrier Fédéral" d'hier, et nous nous sommes appressés à répondre à ce confrère ; mais nous nous apercevons que la rédaction du "Courrier" n'a fait qu'emprunter cet article sans donner crédit à qui de droit, et que c'est à "l'Electeur" que nous avons fait faire. Cet article est aussi trompeur que la plupart des écrits de notre confrère français d'Ottawa, qui ne voit plus qu'en rouge, qui ne trouve plus rien de bon dans le parti conservateur, ou, pourtant, son rédacteur a été créé et mis au monde.

Revenons à "l'Electeur" et à l'emprunt de son chef, M. Mercier. "L'Electeur" a le toupet de dire que cette opération financière faite dans la province de Québec "plus d'un million de piastres par l'habileté avec laquelle il a été contracté, et il annonce, de plus, à ses lecteurs que ce sont "ses informations particulières, qui lui permettent de leur faire part de cette bonne nouvelle."

Cette affirmation n'est, cependant, qu'un mensonge ; ou plutôt, il y a autant de mensonges dans cette affirmation qu'il y a de piastres. Un simple mensonge à la fois pour un organe rouge, ça ne contente pas les avides du parti, c'est un million de mensonges d'un seul coup qu'il faut leur servir. Mais pas de reproche à "l'Electeur", qui connaît mieux son monde que nous.

L'article du confrère a, cependant, un mérite pour nous. Il parle semi-officiellement. Notre confrère est autorisé, ayant l'oreille des ministres provinciaux de Québec, et il doit connaître au juste l'opération financière, qui vient d'être faite par le Crédit Lyonnais.

Voici ce qu'il affirme d'après ses informations particulières :

"Le gouvernement, dit-il, a vendu l'emprunt de \$3,500,000 au Crédit Lyonnais une des plus grandes maisons de France, à quatre-vingt-dix-neuf cents dans la piastre. Mais en tenant compte des frais d'émission, de change, de banque et de timbres, on calcule que le produit sera de 96 et 97, disons 96 50 par \$100.00 versés dans le trésor. C'est un succès inespéré et sans précédent, dont nous devons féliciter sincèrement l'hon. trésorier provincial, et le gouvernement de Québec."

Il n'y a donc plus de doute sur le taux obtenu par M. Mercier pour son emprunt de \$3,500,000.

"L'Electeur" admet qu'il n'est pas même aussi avantageux que le disaient les premières dépêches. Celles-ci annonçaient que la négociation avait été faite au pair, et "l'Electeur" reconnaît que l'emprunt a été négocié au-dessous du pair, à 96 50 pour cent.

Or, dans le même temps, un égal montant a été emprunté par la compagnie du Pacifique avec première hypothèque sur son embranchement d'Algonia, et cette compagnie a obtenu 98 50 pour cent. Il est vrai qu'elle paie 5 pour cent d'intérêt sur cet emprunt, c'est-à-dire 1 pour cent de plus qu'il n'est payé sur l'emprunt-Mercier. Mais il y a 2 pour cent de différence sur le prix de vente, ou l'escompte. L'emprunt Mercier est à 96 50 pour cent et l'emprunt du Pacifique est à 98 50.

Il reste donc une marge de 1 pour cent en faveur de ce dernier emprunt.

Et puis, comme nous l'avons déjà fait observer, la compagnie du Pacifique est une entreprise nouvelle, qui n'a pas encore eu le temps d'établir son crédit, tandis que le crédit de la province Québec est établi depuis longtemps.

"L'Electeur" ne manque pas de nous faire des comparaisons avec les autres emprunts de la province de Québec depuis 1874. Il est vrai que ces emprunts sont moins avantageux ; mais cela est dû au fait que ces emprunts ont été contractés lorsque le marché monétaire était plus resserré qu'il ne l'est aujourd'hui. Ce n'est pas avec ces emprunts que M. Mercier devait compter, mais avec l'état présent du marché. "L'Electeur", pour être juste dans ses comparaisons, devrait considérer les emprunts effectués à peu près dans le même temps que l'emprunt-Mercier. Comment explique-t-il les conditions plus avantageuses de l'emprunt du Pacifique, dont nous venons de parler ? Il aurait aussi une bonne comparaison à faire avec le dernier emprunt de Victoria, qui nous avons déjà signalé. Cette colonie, plus pauvre que la province de Québec, a négocié à 109 pour cent, soit 9 pour cent de plus que l'emprunt-Mercier.

Voilà comment "l'Electeur" tâche de tromper ses lecteurs en leur disant que son chef vient de sauver un million à la province de Québec, lorsqu'il lui a virtuellement fait perdre des centaines de milles piastres.

L'AFFAIRE DE L'ILE AU PIN ET LA VENTE-ROWE

"L'Electeur" explique ces deux affaires comme suit.

"Il a été publié, dans "l'Electeur" d'hier, une dépêche assez injuste pour l'assistant commissaire des terres de la Couronne, M. Eugène E. Taché. Comme nous l'ordinaire, d'ailleurs, cette dépêche a été insérée dans notre journal, sans connaissance de la rédaction, étant reçu trop tard dans la nuit pour lui être soumis.

"Nous tenons en conséquence à rectifier les faits présentés sous une

fausse couleur dans cette reproduction d'un de nos confrères d'Ottawa.

"Disons d'abord que la dépêche confond deux affaires absolument distinctes et tout à fait étrangères l'une à l'autre. La concession a été faite à M. Louis H. Taché, s'applique à une île située en bas du pont des chaudières ; elle a été faite par l'honorable M. Garneau, en date du 26 août dernier, par acte devant maître Ph. Huot. La vente faite à M. George Rowe s'applique au contraire à un lot de grève situé au haut du pont des Chaudières ; elle a été décidée par l'honorable M. Garneau et conclue par l'honorable M. Turcotte dans le cours de janvier courant.

"Maintenant, quant à la part prise par l'assistant-commissaire, M. Taché, dans cette affaire, nous nous sommes assurés que M. Taché a refusé d'agir parce qu'il avait eu à traiter avec son parent, M. Louis H. Taché ; c'est l'honorable M. Garneau lui-même, qui s'est occupé de cette transaction, à toutes ses phases, depuis le rapport des experts du gouvernement jusqu'à la signature du bail à M. L. H. Taché, le concessionnaire.

UN BANQUET A SIR ADOLPHE.

"Le "Canadien" a pris l'initiative pour offrir à Québec un grand banquet à Sir Adolphe Caron.

En soumettant cette idée, il fait l'éloge de Sir Adolphe, éloges qui sont certainement très mérités et auxquels souscrivait tout le parti conservateur.

Sir Adolphe, dit notre confrère, a donné la mesure de sa valeur administrative lors de la rébellion en organisant en quelques heures, par ainsi dire, la campagne, à l'une des saisons les plus difficiles de l'année. Son département, conduit d'une manière irréprochable, ne laisse pas de prix à la critique.

Sa large hospitalité est connue. Sans des devoirs conciliants, affables, il cache une ténacité bien connue. Il a beaucoup de savoir-faire politique et n'a pas peur de la bataille. Il est de ceux qui acquiescent tous les jours, par ce qu'ils ne s'imaginent pas tout savoir.

LA QUESTION DE L'EAU.

Le Conseil de ville d'Ottawa, à sa séance d'avant-hier, a rejeté les recommandations du comité de l'aqueduc, dont nous avons déjà parlé. Le comité avait recommandé l'achat de 5000 litres pour les poser aux robinets de l'aqueduc dans chaque maison, et il avait de plus recommandé l'extension du tuyau de l'aqueduc jusqu'au chenal nord, au-dessous du pont du Pacifique, pour mettre la source de notre aqueduc hors la portée des égouts de Rochesterville et de Mechanicville. Ces recommandations ont été rejetées après un débat assez animé. MM. Gordon, Cox, Monk, McVeity, Barthwick, O'Leary, Adam, Durocher et Henderson ont voté pour le rejet, et MM. Hutchison, Erratt, Heney, Laverdure, Bingham et Roger ont voté pour les recommandations.

La majorité a cru que les recommandations du comité coûteraient inutilement à la ville une cinquantaine de mille piastres, et elle appuie sa manière de voir sur le désaccord qui existe entre les spécialistes, chargés d'analyser l'eau que l'on boit à Ottawa. Les uns disent que cette eau, sans être pure, ne contient aucune impureté propre à causer des maladies ; d'autres prétendent le contraire. En présence de ce désaccord, il ne reste qu'une chose à faire avant de s'engager dans de nouvelles dépenses pour améliorer notre aqueduc, c'est de continuer les études sur la qualité de l'eau.

Ce raisonnement ne manque pas de force ; mais le conseil-de-ville se trompe certainement s'il croit que sa tâche ne va pas plus loin. Il y a des faits constatés, dont personne ne conteste l'exactitude et la gravité au point de vue de l'hygiène publique. C'est le drainage défectueux de la ville, c'est le défaut de tuyaux de renvoi dans un grand nombre de maisons, et les mauvaises exhalaisons, qui en résultent durant les chaleurs de l'été.

Il n'y a pas besoin d'être grand chimiste pour constater ce fait. Que le conseil de ville fasse donc visiter chaque maison, et qu'il avertisse au plus vite aux moyens de remédier à cet état de choses. Nous sommes très surpris que le débat d'avant hier n'ait pas touché à ce point, qui saute aux yeux des moins clairvoyants.

B. G. Pour les Fêtes

Couteaux Fourchettes, Cuillères, Couteaux à décap. Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggans.

Argenteries de toutes sortes en Gros et en Détail

Chez E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM

38 Billes de colons jaunes. 10 Caisse de colons blancs. 3 Caisse d'indiennes foncées. 7 Caisse d'offe à robes.

NOUVELLES MARCHANDISES!

38 Billes de colons jaunes. 10 Caisse de colons blancs. 3 Caisse d'indiennes foncées. 7 Caisse d'offe à robes.

ENTREPOTS

De Douane

101, rue de la Bourse

C. NEVILLE

ÉPICIER

No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement ses vins pur et liquors

Entrepôt de l'Acadie, 81 rue Baseline, Ottawa, 19 Nov. 1887-1m

W. O. MCKAY,

IMPORTATEUR DE Vins, Liqueurs, Cigares et Tabac.

AUSSI PROPRIÉTAIRE DE L'Hotel Richelieu,

Agent pour les Commerçants de Bois, 446 - 448 - 450, RUE SUSSEX.

Dans votre propre intérêt

AFIN D'AVOIR DE BONS BARGAINS, ALLER AU

NO. 512, RUE SUSSEX.

CHAUSSURES

De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses.

VEZ-UN! VEZ-UN! Patrick Farrell.

Aux Amateurs Du Sport

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes à feu, munitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes. Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & HIVING, Importateurs, 334 Rue Wellington.

AVIS DE DISSOLUTION

Avis est donné que la société, qui existait ci-dessus entre H. H. PIGEON, de la cité d'Ottawa, et ARTHUR ALPHONSE LAZON, du même lieu, sous le nom de H. H. PIGEON & CIE., est dissoute depuis le vingtième jour de Janvier courant, le temps fixé pour cette société fut expiré. Ottawa, 21 Janvier, 1888.

H. H. PIGEON.

Témoin, F. H. CHYSLER.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, pour les officiers, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquiescer le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'été est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le Cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpentiers des termes Fédéraux; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpentiers topographiques du gouvernement Fédéral.

Les étudiants pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent passer quinze ans et être autorisés de dix-huit ans le premier Janvier suivant.

La durée du cours de Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux gradués annuellement.

Pension et instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

Compagnie Eau St-Leon

No. 534 Rue Sussex, Ottawa.

N.B. - Pour la dyspepsie ou l'indigestion, lavez l'Eau après chaque repas, et pour la constipation prenez-la avant de déjeuner.

Pour les Fêtes

Couteaux Fourchettes, Cuillères, Couteaux à décap. Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggans.

Argenteries de toutes sortes en Gros et en Détail

Chez E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM

38 Billes de colons jaunes. 10 Caisse de colons blancs. 3 Caisse d'indiennes foncées. 7 Caisse d'offe à robes.

NOUVELLES MARCHANDISES!

38 Billes de colons jaunes. 10 Caisse de colons blancs. 3 Caisse d'indiennes foncées. 7 Caisse d'offe à robes.

ENTREPOTS

De Douane

101, rue de la Bourse

C. NEVILLE

ÉPICIER

No. 118 Rue Rideau, Ottawa.

Importe directement ses vins pur et liquors

Entrepôt de l'Acadie, 81 rue Baseline, Ottawa, 19 Nov. 1887-1m

W. O. MCKAY,

IMPORTATEUR DE Vins, Liqueurs, Cigares et Tabac.

AUSSI PROPRIÉTAIRE DE L'Hotel Richelieu,

Agent pour les Commerçants de Bois, 446 - 448 - 450, RUE SUSSEX.

Dans votre propre intérêt

AFIN D'AVOIR DE BONS BARGAINS, ALLER AU

NO. 512, RUE SUSSEX.

CHAUSSURES

De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses.

VEZ-UN! VEZ-UN! Patrick Farrell.

Aux Amateurs Du Sport

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes à feu, munitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes. Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & HIVING, Importateurs, 334 Rue Wellington.

AVIS DE DISSOLUTION

Avis est donné que la société, qui existait ci-dessus entre H. H. PIGEON, de la cité d'Ottawa, et ARTHUR ALPHONSE LAZON, du même lieu, sous le nom de H. H. PIGEON & CIE., est dissoute depuis le vingtième jour de Janvier courant, le temps fixé pour cette société fut expiré. Ottawa, 21 Janvier, 1888.

H. H. PIGEON.

Témoin, F. H. CHYSLER.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, pour les officiers, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquiescer le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'été est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le Cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpentiers des termes Fédéraux; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpentiers topographiques du gouvernement Fédéral.

Les étudiants pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent passer quinze ans et être autorisés de dix-huit ans le premier Janvier suivant.

La durée du cours de Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux gradués annuellement.

Pension et instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

Aux Hoteliers et

Détailleurs de Liqueurs en général

JE VEYAS: Brandy, Bière, Dubouché & Cie.; en caisse j'oct. (piates et facons).

Gin de De Wypper en j'oct., caises rouges, vertes et blanches (importation directe).

Gin de Keys, en caises rouges et vertes.

Brandy de Hennessy, en caises (piates).

Whiskey irlandais de Burck's

Whiskey écossais de Stewart.

Rhum de la Jamaïque.

Rye de Walker (1883) en caises et en détail

Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Co's

Cigares

Seul agent pour les "Dipper X"

En magasin: "My Regards" et "Peg Top"

Bière et Porter

La plus célèbre de Bass, Dows et McCallith.

Carlings Malt & Brewing Co.

Toronto Brewing & Maltng Co.

Bowie & Bates,

JOHN CASEY,

291 et 296, RUE DALHOUSIE.

BU L'ÉTIN DU JOUR.

CANADA

La date de la grande démonstration conservatrice qui doit être donnée à Québec, a été définitivement fixée au 9 février prochain.

Des nouvelles d'Edmonton disent que les sauvages Pitoukan, sur la Saskatchewan, sont dans une grande colère.

L'honorable M. Lavallée, de Québec, vient de recevoir son siège de conseiller législatif.

On semble avoir mis de côté, pour le moment, à Winnipeg, l'idée d'une dissolution des Chambres.

L'ouverture de la session provinciale à Toronto, s'est faite aujourd'hui sans aucune démonstration militaire.

La Nouvelle-Écosse a extrait, en 1887, de ses mines de charbon, 1,624,292 tonnes, contre 1,373,030 l'année précédente.

La commission royale du travail a repris ses travaux hier, à Toronto, sous la présidence du juge Armstrong.

Une dépêche de Hamilton dit que le chemin de fer Northwestern est devenu la propriété du Grand Tronc.

EUROPE

Lord Randolph Churchill doit quitter Berlin vendredi. Avant son départ il visitera le prince Bismark.

Louise Michel est dans un état critique. Ses médecins n'ont pu réussir à faire l'extirpation de la tumeur qu'elle a reçue dans la tête. Lucas se vante que dans le cas de la mort de sa victime, il aura porté un coup mortel au parti révolutionnaire.

On annonce de Londres la mort subite de lady Sackville, belle-sœur de sir Lionel Sackville West, ministre anglais à Washington.

Le conseil de la fédération libérale, de Londres, a passé une résolution condamnant le gouvernement au sujet de l'arrestation de M. Cox, député irlandais. Le conseil condamne également la manière dont les prisonniers politiques sont traités en Irlande.

Une dépêche nous a annoncé la solution de l'incident de Florence. Le gouvernement italien a décidé de déplacer en disgrâce le juge de paix coupable d'avoir violé le domicile du consul de France. On assure que cette solution est due à l'intervention personnelle du roi Humbert.

Le commandant Brasseur, l'un des héros de la guerre franco-allemande, est mort aux Invalides après dix-huit années de souffrances. C'est lui qui figure dans le célèbre tableau de Neuville, "Le Bourgeois". Cet officier est au premier plan de la toile, blessé, désarmé et gardé par des soldats prussiens.

Le président de la République française, M. Carnot, a reçu à l'Élysée le chik Abou-Naddara, qui lui a présenté les félicitations des Orientaux en général, et des Égyptiens en particulier.

Mes compatriotes, a dit notre confrère oriental, appellent la France leur mère bien aimée, et les Français leurs très chers frères.

C'est Abou-Naddara qui a trouvé cette curiosité arabe: "Sadi Carnot" signifiant "Bonheur du siècle."

ÉTATS-UNIS

Une nouvelle tempête de neige, accompagnée d'un ouragan a éclaté dans le nord-ouest. Une dépêche de Neche, Dakota, dit que le froid est descendu à 60 degrés et que, la nuit dernière, la neige a atteint une épaisseur de quarante milles à l'heure. Les trains de chemins de fer sont tous retardés.

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'ouverture du troisième grand carnaval de glace, à St. Paul.

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après midi)

La France et l'Italie

Paris, 25.—La "France" annonce qu'une rupture

Dans la Capitale

A propos de chiens
Un correspondant qui signe "Humanity" sans doute inspiré par l'entrefilet publié dans notre feuille il y a quelques jours, écrit au "Citizen" au sujet des chiens attelés, sur nos rues, qui bientôt vont douer le nombre des chevaux, et est d'opinion que la police devrait être autorisée à sévir fortement contre cette cruauté à l'égard de la race canine.

L'Evening Journal a dit son mot sur le sujet et prétend que le mal ne serait pas bien grand si les chiens étaient seulement attelés à de petits traîneaux mais que là où est le mal c'est lorsque le propriétaire se fait traîner par son chien à cet état de choses. Aux autorités maintenant à agir en conséquence.

Nous sommes heureux de voir que nous n'avons pas préché dans le désert et que nous ne sommes pas les seuls à nous occuper de ce qui est de nos jours, aux autorités maintenant à agir en conséquence.

Demain soir à lieu le dîner annuel du club de raquette "Frontiers" chez M. Charon, dans l'île Kettle. La fête promet d'être brillante.

Le cercle dramatique de l'Occident de la jeunesse se prépare à donner une soirée dramatique à l'approche du carême.

Après l'élection d'officiers, la séance s'ajourna.

Il y a eu réunion du comité de l'annexion ce soir, à 7 1/2 heures. Les procès-verbaux de ce comité seront soumis, demain soir, à la séance spéciale du conseil de ville convoquée à cet effet.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

Les vœux exposés par le Prof. Buell sont tellement magnifiques et surtout naturelles que le spectateur ne peut se désister de l'idée qu'il est transporté aux lieux et près des objets qui sont représentés. N'oublions pas non plus que demain à 2 heures il sera donné une nouvelle représentation pour les enfants qui fréquentent les diverses écoles de la ville.

La période du froid semble devoir se prolonger indéfiniment. Aujourd'hui encore la brise est des plus aigues.

M. Camille Marineau, chef d'un escouade de quinze hommes mérita des félicitations pour la manière avec laquelle il s'acquitta du travail de l'enlèvement de la neige et de la glace sur les trottoirs.

Il y aura assemblée spéciale de l'Institut Canadien demain soir pour affaires très importantes.

On annonce une soirée dramatique et acrobatique pour dimanche soir à la salle Ste Anne.

N'oublions pas que Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Lansdowne occuperont des places dans les loges de l'opéra ce soir.

La traversée sur la glace entre Ottawa et Hull est en excellent état.

Ottawa s'amuse de ce temps-ci; c'est l'époque du carnaval qui ne sera pas très long cette année et chacun en profite. Les réjouissements de famille de toutes sortes sont à la vogue.

Demain soir à lieu le dîner annuel du club de raquette "Frontiers" chez M. Charon, dans l'île Kettle. La fête promet d'être brillante.

Le cercle dramatique de l'Occident de la jeunesse se prépare à donner une soirée dramatique à l'approche du carême.

Après l'élection d'officiers, la séance s'ajourna.

Il y a eu réunion du comité de l'annexion ce soir, à 7 1/2 heures. Les procès-verbaux de ce comité seront soumis, demain soir, à la séance spéciale du conseil de ville convoquée à cet effet.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

Le conseil de ville de Papineauville pour 1888 est composé de M. Dr A Longpré, Télégraphe Gauthier, John Robinson, James Steen, Joseph Paquet, David Lamoth et C B Major. Ce dernier sera probablement élu maire par acclamation à l'assemblée du premier de février.

supportant M. Leduc, valaient bien MM. les échevins Landry, Simard et Viau.

Le fait est que quand M. Graham a proposé M. Leduc, celui-ci venait de proposer M. Morin. Il ne devait plus se laisser mettre au nomination et il le demanda à ses amis de ne pas seconder la proposition du Dr Graham qui devait, dans tous les cas, donner son premier vote en faveur de M. Rochon tel qu'il s'y était engagé.

Si la "Vallée" a des doutes sur ce fait, nous en appelons au Dr Scott ou au Dr Aubry.

C'est donc que suivant le désir de M. Leduc s'il ne fut pas mis en nomination après avoir appris que M. Graham s'était imprudemment compromis.

Ce n'est pas ainsi que par le vote de ce dernier que M. Rochon occupe le fauteuil civique et chacun sait que l'échevin Graham aurait voté de préférence pour M. Leduc s'il n'eût pas été compromis.

Ainsi, n'en déplaise à la "Vallée", la popularité de M. Leduc vaut certainement M. Rochon dans le conseil de ville.

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous n'avons pas le temps de commenter aujourd'hui.

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous n'avons pas le temps de commenter aujourd'hui.

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous n'avons pas le temps de commenter aujourd'hui.

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous n'avons pas le temps de commenter aujourd'hui.

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous n'avons pas le temps de commenter aujourd'hui.

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous n'avons pas le temps de commenter aujourd'hui.

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous n'avons pas le temps de commenter aujourd'hui.

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous n'avons pas le temps de commenter aujourd'hui.

Le conseil-ville est saisi d'un projet de bill d'annexion, ou d'extension des limites de la ville, que nous n'avons pas le temps de commenter aujourd'hui.

Etourdie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 68, R e Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

La Compagnie de Téléphone d'Ottawa. La Compagnie soussignée ayant fait l'acquisition du plan de la Compagnie de Téléphone Wallace, de cette ville, se propose d'introduire un système de Téléphone sans fil.

Les prix proposés pour la ville sont les suivants: Téléphone avec registre \$12 par an et 3 centimes par appel pour les premiers 50 appels; 2 centimes pour les 30 suivants, et 1 centime pour tous les autres au-dessus de 80.

Les marchands ne seraient pas en mesure de payer les taxes de la ville, et de faire fonctionner leur commerce.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES - DU - "CANADA" JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE BUREAUX 414, 416 RUE SUSSEX, ATELIERS 116, RUE ST PATRICE OTTAWA

On exécute à ce bureau TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS

TELLES QUE Livres, Brevets de Patentes, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billets, Traites, Enveloppes, Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres imprimées, etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billets, Procurations, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc.

BLANCS POUR AVOCATS Déclarations sur compte, Déclarations sur billets, Demandes de plaider, Comparutions, Subjourns, Affidavits, Obligations, Fiat, Inscriptions, etc., etc., etc.

STATUTS DU CANADA PUBLICATIONS OFFICIELLES

LE TOUT SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRES BAS

ABONNEMENTS: EDITION QUOTIDIENNE Un an pour la ville.....\$4 00 " En dehors des villes.....\$3 00 EDITION HEBDOMADAIRE Un an.....\$1 00; Invariablement payable d'avance.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 49 L.H

MARI DE MARGUERITE

XVII LIBRE

Suite.

Jérôme comprit qu'elle était de force à faire comme elle le disait. Il prit sa cousine par le bras et l'entraîna hors de la chambre. Marguerite ne voyait, ne comprenait rien, elle se vit sur la route sans savoir comment elle s'y trouvait et se laissa conduire par Jérôme à l'hôtel du village sans paraître même comprendre où elle était.

—Oh! qu'ai-je fait? qu'ai-je fait? Le lendemain, de grand matin, Jérôme fit une nouvelle visite à la ferme pour réclamer la malle de sa cousine. Il ne vit pas madame Gray, mais fut reçu par Lizzie avec un nouveau déluge de gros mots et de sottises; elle ne lui permit pas d'entrer dans la maison, mais parut un moment plus tard sur la galerie où elle l'avait laissé, traînant derrière elle la malle où elle avait jeté pêle-mêle, robes, manteaux, chapeaux, souliers, livres, bijoux, enfin tout ce que Marguerite avait laissé dans sa chambre.

—Bon voyage! s'écria-t-elle, et surtout au plaisir de ne jamais vous revoir ni l'un ni l'autre. Le mari de Marguerite était parti! une nouvelle existence allait commencer pour la jeune femme. Jérôme la ramena à grand-papa. Pendant les quelques jours que dura le voyage, rien ne sembla éveiller en elle le moindre intérêt. Il semblait qu'elle ignorait où elle allait et que le coup qui venait de la frapper avait anéanti toutes ses facultés.

Grand-papa reprit dans ses bras, non plus l'enfant fraîche et gaie qui l'avait quitté quelques mois auparavant, mais une femme au regard morne et désolé, aux joues creuses et au cœur rongé de désespoir et de remords.

Marguerite avait atteint le but de ses désirs, elle était libre! elle était à la Virginie! Des visages amis se penchaient vers elle avec tendresse et pitié. Le luxe, l'opulence l'entouraient de nouveau. Une voile venait d'être tiré pour toujours sur les images de misère, de dégradation qui la faisaient souffrir et rougir la veille. Elle était libre! Elle était heureuse!

—Honness! oh! non! non! Ce qu'elle avait désiré avec tant de force, ce qu'elle avait regretté avec toute son âme, lui apparaissait aujourd'hui aussi creux, aussi vide que les fruits de la Mer Morte. Elle l'avait perdu, lui, son mari! et le premier amour si puissant qu'il s'était formé, se réveillait dans son cœur plus fort, plus puissant qu'il n'avait été. Elle l'avait perdu! et elle sentait qu'il lui était plus cher aujourd'hui que tout ce qui l'entourait. Ah! maintenant, elle le voyait tel qu'il était, noble, héroïque, généreux et plein d'abnégation. Le voile était tombé de ses yeux, elle comprenait combien elle avait été coupable envers lui.

Elle l'avait aimé autrefois, à cause de sa beauté; aujourd'hui, elle l'aimait pour sa tendresse si vive et si délicate? Elle se s'venait de sa patience inaltérable, et, fant-il l'avouer? elle l'aimait mille fois plus encore en songeant aux tourments qu'elle lui avait infligés.

Mais il était trop tard; ni les richesses de grand-papa, ni son caprice, ni même la voix de son cœur ne pouvaient lui rendre son mari... Il était parti, et rien au monde ne le rappellerait. Le bonheur qu'éprouva monsieur McVane en revoyant sa petite-fille, fut considérablement altéré lorsqu'il vit la triste état dans lequel elle venait de lui. Il mit tous ses soins à combattre le ver rongeur qui dévorait le cœur de son enfant. Il l'entoura de visages amis, de distractions de toutes sortes, ordonna des caisses de romans les plus nouveaux, fit venir des toilettes, des bijoux; Marguerite ne regardait rien, ne s'intéressait à rien; les livres n'étaient même pas ouverts, et toutes les prières de Zelmé ne pouvaient la décider à essayer une des jolies robes devant lesquelles s'était assise la jeune quatorze.

Petit à petit, la santé de Marguerite parut s'améliorer et grand-papa en remercia le ciel; mais hélas! lorsque les roses de la santé semblaient refluer sur son charmant visage le ver rongeur de remords et du désespoir restait toujours au fond de son cœur et, comme le vautour de Prométhée, le lui déchirait de plus en plus.

Deux mois se passèrent; devant l'état de faiblesse et de tristesse constante de sa petite fille, monsieur McVane n'osait aborder le sujet du divorce, quoique, grâce à Jérôme, tous les papiers fussent déjà prêts.

On était au commencement de l'année; Marguerite seule au salon, les yeux fixés sur la flamme du foyer, semblait comme de coutume perdue dans de sombres réflexions. Jérôme entra, monsieur McVane n'avait osé le suivre. Le jeune avocat était très pâle et on put lire dans ses yeux lorsqu'il les attacha sur sa cousine, une expression de tristesse et de pitié. Il tenait un journal à la main.

—Marguerite, dit-il en s'avançant et en s'appuyant à la cheminée à quelques pas du fauteuil où elle était assise. —An son de la voix de son cousin, elle se retourna et attacha sur lui ses yeux si tristes. Jérôme détourna les siens, il reculait maintenant devant la tâche qu'il s'était imposée. Mais, faisant un effort sur lui-même: —Marguerite! reprit-il, je vous apporte des nouvelles. —A peine l'avait-elle regardé, elle ne s'était point aperçu de son trouble et de son hésitation. —Qu'est-ce? demanda-t-elle avec indifférence. —Marguerite! chère petite Marguerite! dit-il en lui prenant la main, préparez votre ouvrage... un coup aussi terrible qu'inattendu... —William?... Ce nom s'échappa de ses lèvres dans un cri de douleur.

Malgré la peine qu'il éprouvait lui-même, Jérôme continua: —Vous avez, sans nul doute remarqué les ouragans, les tempêtes que nous avons eu pendant le mois passé. Vous devez le savoir, Marguerite, que ces tempêtes et ces coups de vent sont bien plus violents sur la mer, et... on dit qu'il y a eu plusieurs naufrages. Elle se dressa sur ses pieds, pâle, les yeux hagards, les mains tremblantes et convulsivement serrées l'une dans l'autre. —Jérôme! cria-t-elle, oh! non! non! vous ne venez pas me dire qu'il est arrivé quelque chose à William. Sans ajouter une seule parole, il lui mit entre les mains le journal qu'il avait apporté, et désignant un article du doigt. —Lisez, dit-il; et l'esprit de quitter la chambre. Jérôme McVane, l'homme froid, indifférent, même, avait peur d'affronter l'explosion de désespoir à laquelle il s'attendait. Se sentant défaillir, Marguerite se laissa tomber dans son fauteuil, et là, lut, au travers du voile de larmes qui couvrait ses yeux. "Désastre en mer! Epouvantable accident! Plus de cinquante personnes noyées! Naufrage du steamer australien la "Belle Louise!"

Service à Diner. Seulement \$10 00. POUR 22 VORUEUX comprenant 6 assistés à souper, 12 assistés à dîner, 12 assistés à déjeuner. 12 bols et tasses; 1 sucre, 1 vase à la crème, 1 grand bol, 1 assiette à beurre, 12 assiettes à fruits, 3 plats couverts, 3 plats plats, 1 saucière, 1 pot à l'eau. Ces services proviennent directement des manufacturiers et sont sans égal sous le rapport de la qualité. Salle de Variétés et Fournitures de Maisons. 632 & 634 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN. Articles pour cadres de Noël de toutes descriptions.